



La **défense** c'est d'assurer la sécurité d'un territoire et d'une population.

## 1. Les services

Le **service militaire** était obligatoire pour les garçons à partir de 18 ans jusqu'en 1997.

Aujourd'hui, garçons et filles ont un **parcours citoyen**, dont les 3 étapes sont :

- Vers 15 ans, l'enseignement de la défense nationale à l'école en classe de 3<sup>ème</sup>.
- A 16 ans, le recensement à la mairie. L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire au CAP, BEP, Bac, permis de conduire) et inscrit automatiquement sur les listes électorales.
- A 18 ans, la Journée Défense et Citoyenneté dans une caserne : présentation des métiers de la défense, initiation au secourisme, test des difficultés de lecture.

Le **service civique** est un engagement volontaire pour les jeunes entre 16 et 25 ans, de 6 à 12 mois. Il consiste à travailler dans une association, une mairie, ou un collège. C'est un peu rémunéré, pas de diplômes nécessaires, savoir-être et motivation.

Depuis 2019 : le **SNU Service National Universel**, pour les jeunes français de 15 à 17 ans : participer à une expérience de vie collective, se rendre utile aux autres, développer sa culture de l'engagement. 3 étapes : 1 séjour de 2 semaines, 1 mission d'intérêt général de 84 heures, 1 engagement de 3 mois à 1 an.

## 2. Sécurité civile et Défense

La **sécurité civile** : les pompiers protègent les personnes, les biens et l'environnement contre les risques de toute nature (accidents, sinistres, catastrophes). Le plan ORSEC (Organisation de Réponse de Sécurité Civile) est déclenché lorsqu'un événement grave dépasse les capacités ou le territoire d'une commune.

Appel aux secours : Le 112 est gratuit, prioritaire sur les autres appels (~~forfait, code, SIM~~)

### Comment s'organise la Défense ?

Le Président est le chef des armées. Les armées appliquent ensuite les décisions.

L'armée française est composée de 4 éléments : l'armée de Terre, l'armée de l'air, la marine nationale, la gendarmerie nationale. L'armée française est une armée de métier (composée de professionnels).